

Projet arrêté le : 29 juin 2017

APPROBATION :

MODIFICATION :



Plan Local d'Urbanisme

7 Liste des servitudes

NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	REFERENCES DES TEXTES LEGISLATIFS QUI PERMETTENT DE L'INSTITUER	NATURE DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
AC1 Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	Code du patrimoine: Art L621.1à L621-31, L621.33, R621.1à R621.97	château de Maleval, façades et toitures Croix de Mathouret Eglise Saint-Médard	Arrêté préfectoral du 08/05/1964 Arrêté préfectoral du 08/03/1946 Arrêté préfectoral du 05/02/1982	ministere de la culture et de la communication delegation regionale a l'architecture et a l'environnement service departemental de l'architecture
AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Eaux potables : Code l'environnement Code de la santé +circulaire du 24/07/1990 Eaux minérales: Code de la santé Arrêté du 26/02/2007 Circulaire du 31/01/2008 et du 02/07/2001	Captage de Bois Sonnier 1 Captage de Bois Sonnier 2 Captage de Bois Sonnier 3	DUP en cours Avis de l'hydrogéologue agréé du 15/11/2013	ARS Rhône-Alpes Délégation Départementale de la Loire Service environnement et santé 4 rue des Trois %Meules Saint Etienne
I3 Servitudes relatives à transport au transport de gaz naturel	Loi du 15 juin 1906, modifié Loi n°46-628 du 08/04/1946 Décret 67-886 du 06 octobre 1967 et 85-1108 du 15 octobre 1985 les décrets n° 70-492 du 01/06/1970. Loi n°2003 du 03/01/2003 modifiée (art 24)	Antenne de St Héand- Ø 100 mm Antenne de St-Chamond La Fouillouse Ø 450 mm DUP par Arrêté préfectoral du 27/02/1996 DUP par Arrêté préfectoral du 14 mars 2003 Arrêté préfectoral du 19 juillet 2016 <u>Ouvrages:</u> Alimentation St-Héand DP Canalisation Brignais-L'Horme-Unieux Diam 100 et 400 PMS 67,7 <u>Installations:</u> Saint-Héand DP	DUP du 27/02/1996 DUP par Arrêté préfectoral du 14 mars 2003	DREAL AUVERGNE-RHONE ALPES GRT GAZ RÉGION RHONE MEDITERRANÉE 33RUE PÉTREQUIN BP6407 69413 LYON
I4 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906 – article 298 de la loi des finances du 13 juillet 1925 – article 35 de la loi n°46 – 628 du 8 avril 1946 modifiée – Décret n° 85-1109 du 15 octobre 1985	Ligne 63 kV Soleil-Chazelles Ligne aérienne 63 KV le Soleil-Volvon1 Ligne aérienne 225 kV Soleil-Volvon1	Mise en service en 1972	Direction régionale de l'environnement et de l'Aménagement et du Logement Rhone Alpes RTE GMR Forez-Velay 5 rue Nicéphore Niepce 42100 Saint Etienne

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Code des postes et des télécommunications électroniques article L.45.9, L48, R20-55 à R20-62.		Arrêté préfectoral du 09/07/1970	DIRECTION REGIONALE FRANCE TELECOM A LYON
---	---	--	-------------------------------------	--



epures
Agence d'urbanisme de la région alpinarde

46 rue de la télématique
BP 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com